



Étangs et marais des salins de Camargue

Lettre d'information n° 2 - Mars-Avril 2016



Un site qui bouge !

L'année 2015 pour les étangs et marais des salins de Camargue a été riche en événements : la totalité des travaux du Life MC Salt sont réalisés ou en passe de l'être ! Certains ont eu des résultats immédiats (voir page 3). Les habitants de Salin-de-Giraud ont intégré le nouveau fonctionnement du site à travers les projets issus de la concertation. C'est à découvrir dans notre portrait du littoral. Les premiers effets spectaculaires de la renaturation du site sont déjà là : des espèces emblématiques, comme la loutre, sont de retour. Et pour couronner le tout le pôle relais lagune a remis aux 3 co-gestionnaires son prix qui récompense un fonctionnement innovant pour la gestion des lagunes de Méditerranée. Grâce à cette distinction, notre action a été présentée lors de la COP 21 en décembre à Paris. Les étangs et marais des salins de Camargue ? Un site qui bouge !



En haut : Un pêcheur sur l'étang de Beauduc © F. Revest / Parc naturel régional de Camargue.
A gauche : Le vieux Rhône © J.E. Roché.





Laurie Pescayre, Marion Lourenco, Laetitia Ambrosi et Jean-Louis Lami, les 4 écogardes de la saison 2015.

Ecogardes

Depuis 2012, une équipe d'écogardes saisonniers arpente le littoral de Camargue pour sensibiliser à la protection de ces espaces. Plus particulièrement mobilisés à Beauduc, cette année, ils ont intégré la surveillance des plages de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône. Leurs missions sont primordiales pour établir un contact quotidien avec les acteurs du littoral et pour relever des données qui sont importantes pour suivre l'évolution des pratiques et assurer la protection de la faune et de la flore. Ils interviennent aussi directement sur le terrain en réalisant des travaux de piquetage et de mise en place de la signalétique.

Les plages de Beauduc, le bilan de la saison 2015

Pour la 4^{ème} année consécutive, un plan de gestion des usages sur les plages de Beauduc a été mis en œuvre dans le cadre du travail engagé par le Parc de Camargue et ses partenaires.

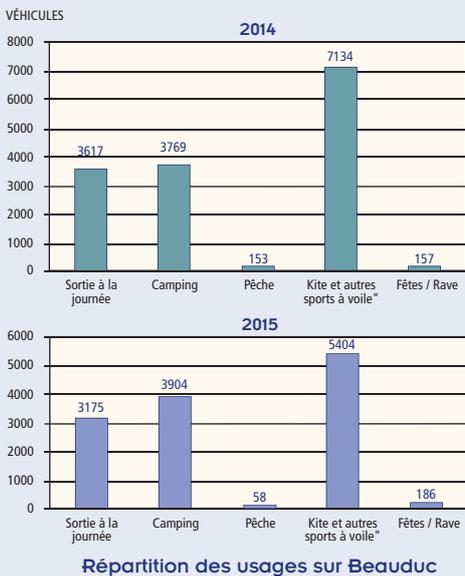
La saison 2015 a connu une évolution importante avec l'application de l'interdiction de circuler sur la plage dite de la Comtesse, dévolue aux activités de sports à voile, en raison d'un grave accident survenu au printemps. Cette décision prise au dernier moment avant la saison estivale a un peu perturbé les habitudes des amoureux de Beauduc, mais l'enquête réalisée par les écogardes montre que l'attrait pour ce secteur de Camargue demeure. Une baisse de la fréquentation de 16% est constatée, probablement liée autant à des conditions locales (par erreur, le site de Beauduc a été annoncé comme fermé au début de l'été !!) qu'à des conditions plus générales de fréquentation de la Camargue et du littoral Méditerranéen.

Et pour 2016 ?

Le comité de pilotage des plages de Beauduc s'est réuni le 19 octobre dernier. Des orientations ont été validées et des études sont en cours, notamment pour améliorer l'espace situé à l'entrée de Beauduc. D'autres réunions auront lieu dans l'hiver et au printemps pour valider le plan de gestion 2016.



Une foire aux questions pour comprendre Beauduc
Sur le site internet du parc de Camargue : www.parc-camargue.fr
tapez FAQ Beauduc dans le moteur de recherche



Quelle évolution dans la répartition des activités ?

L'enquête menée en 2015 par les écogardes et qui s'inscrit dans la continuité de celles réalisées depuis 2013 confirme que l'évolution des usages est liée à l'organisation du stationnement et de la circulation des véhicules. Elle vise à établir le lien entre véhicules et activités, lors d'un comptage hebdomadaire effectué le week-end.

En 2015, consécutivement à la fermeture d'accès aux véhicules à la plage de la Comtesse, l'enquête fait ressortir une baisse du nombre de pratiquants des sports à voile, kitesurf en tête. Le reste des activités évolue peu. Le camping se concentre sur la plage dite centrale, et les sorties à la journée dominent à la pointe de Beauduc où les véhicules sont interdits.

Le patrimoine naturel en quelques chiffres

12 C'est le nombre d'espèces d'orchidées sauvages

répertoriées sur le site des étangs et marais des salins de Camargue. Deux d'entre elles, l'Ophrys jaune (photo ci-contre) et la Spiranthe d'automne, ont été découvertes en 2015 au cours d'inventaires de la faune et la flore réalisés par la Tour du Valat. 35 espèces sont répertoriées sur l'ensemble de la Camargue.



L'Ophrys jaune © M. Thibault / Tour du Valat.



Flamants roses au Fangassier © R. Fay / Tour du Valat.

2015 Un excellent cru pour les flamants roses

Cette année, les flamants roses sont revenus nicher sur l'étang du Fangassier. Les pluies abondantes au cours de l'hiver ont permis de remplir l'étang autour de l'îlot de nidification, créant des conditions optimales au moment de l'installation de la colonie. Les premières pontes ont été observées dès le 13 avril. Au mois de mai, 13000 couples nicheurs étaient recensés. A partir du mois de juin, l'évaporation a été compensée par des apports d'eau réguliers, rendus possibles grâce aux travaux hydrauliques effectués dans le cadre du projet européen LIFE MC-SALT et d'un partenariat avec le WWF-France, dans le cadre du mécénat entre le WWF et Coca-Cola. Près de 7500 poussins se sont envolés du site en octobre. Il s'agit de la meilleure saison de reproduction au Fangassier depuis 2001.

La Loutre d'Europe : le retour ?

En juin 2015, les empreintes d'une loutre ont été photographiées dans les dunes, près du hameau de Beauduc. La dernière preuve de présence de l'espèce dans ce secteur datait de 1982 ! Autrefois commune en Camargue, elle a fini par disparaître durant les années 80 après un long déclin attribué à différents facteurs (dégradation et pollution des milieux, noyade dans les filets, piégeage, écrasements routiers...). Depuis 2012, des indices de présence ont été relevés dans la vallée des Baux ainsi qu'en différentes localités de Camargue (Plan du Bourg, Petit Rhône et Grand Rhône), suggérant qu'un ou plusieurs individu(s) isolé(s) explore(nt) de nouveau ces territoires. La réinstallation durable de la Loutre dans le delta du Rhône semble donc bien engagée. L'avenir dira si le processus de renaturation des anciens salins favorise la présence pérenne de la Loutre.



Trace de Loutre à Beauduc © A. Olivier / Tour du Valat.

604 C'est le nombre de couples de laro-limicoles

(avocettes, sternes, mouettes et goélands railleurs) ayant formé des colonies de reproduction sur les étangs et marais des salins de Camargue en 2015. La colonie la plus importante (377 couples) a niché sur un îlot construit tout spécialement pour ces oiseaux dans le cadre du projet européen LIFE MC-SALT. L'année 2015 marque ainsi le grand retour des laro-limicoles sur le site, avec des effectifs sans équivalents depuis 14 ans.



Goélands railleurs et leurs poussins © F. Santucci / Tour du Valat.

Des nouvelles des sternes naines de la pointe de Beauduc

Dans les années 2000, les sternes naines avaient déserté les plages de Beauduc en raison d'une fréquentation croissante. Face à cette situation préoccupante, un enclos a été aménagé en 2013 pour offrir aux sternes un coin de tranquillité le temps de la reproduction. En 2015, et pour la troisième année consécutive, elles ont à nouveau tenté de nicher dans l'enclos. La surveillance a été effectuée par les gardes du Parc et les ornithologues des Amis des Marais du



Sterne naine © Xavier Rufay.

Vigueirat. Un couple s'est reproduit avec succès, menant deux poussins jusqu'à leur envol. Ce résultat modeste n'en demeure pas moins encourageant. Les actions de protection des sternes et de sensibilisation des usagers seront renforcées l'année prochaine.

Fin des travaux hydrauliques et avifaunistiques

Le 28 janvier 2016, le dernier chantier des travaux hydrauliques et avifaunistiques prévus dans le cadre du programme Life+ MC SALT a été achevé. Il clôture ainsi 16 mois de travaux importants pour le site visant d'une part à :

- restaurer des connexions hydrauliques gravitaires entre les étangs de Beauduc, du Galabert et du Fangassier ;
- créer des îlots pour la reproduction des flamants roses et des laro-limicoles dans le secteur de l'étang du Fangassier.

Ce programme de travaux d'envergure réalisé par les entreprises Masini (Mas Thibert), Cellier (Barjac) et Perillou (Arles), permettra notamment d'assurer une communication hydraulique permanente entre la mer, les étangs et le système Vaccarès, stratégique pour la montaison et la dévalaison des alevins et des anguilles.

Il permettra également une alimentation gravitaire de l'étang du Fangassier, lieu de nidification des flamants roses.

En outre, ces travaux accompagnent une gestion qui fait le choix de la libre évolution du littoral, récompensé par le prix « S'adapter aux changements climatiques en

territoire lagunaire » remis au Président du Parc naturel régional de Camargue en septembre 2015, organisé par le pôle relais lagunes méditerranéennes. Ce prix a également permis aux gestionnaires de présenter le site et sa gestion lors de la dernière COP21 à Paris.



Portrait du littoral : *Christophe Maillis*



Vous avez animé pendant près de 2 ans un travail de concertation avec des habitants de Salin-de-Giraud dans le cadre d'un programme porté par le Parc de Camargue. Ce travail arrive à son terme, quels enseignements en tirez-vous ?

Un des enjeux de la concertation était de mettre au tour de la table les acteurs locaux (habitants) et les gestionnaires des espaces naturels situés autour du village. Nous saliniers avions un regard critique sur ces instances « qui aimaient plus les oiseaux que les hommes », et qui ne faisaient qu'interdire ! De leur côté, les institutions avaient une appréhension à

venir à Salin-de-Giraud, terre de conflits. Avec la concertation, nous avons réalisé que nous allions tous dans le même sens, dans but commun de développer et améliorer notre village.

Quels sont à votre avis, les points positifs concrets qui ressortent de ce travail de concertation ?

Deux ans de travail c'est court, d'autant qu'il fallait aboutir à des actions concrètes.

Trop longtemps les Saliniers ont travaillé sur des projets qui n'ont pas vu le jour. Le bilan au bout de ces deux années est plus que positif : un parcours patrimonial à Salin-de-Giraud a été inauguré pour la Fête des Parcs en octobre dernier. Deux circuits touristiques dans les anciens salins (équestre, vélo) sont validés par le conservatoire du Littoral et les co-gestionnaires (Parc naturel régional de Camargue, Tour du Valat, et Société nationale de protection de la nature). Nous avons deux prestataires locaux qui les expérimenteront en 2016 pour une durée d'un an. La concertation a aussi permis de « revisiter » la journée buissonnière « des Sud » et intégrer un peu plus les habitants dans les activités du village.

Comment voyez vous l'évolution du site des étangs et marais des salins de Camargue et notamment sa partie littoral que vous connaissez bien ?

Les anciens salins et en particulier les étangs autour de Beauduc ont bercé mon enfance. Cela a commencé par la pêche pour se transformer naturellement en passion pour la nature. Aujourd'hui c'est avec ma compagne Elodie et nos appareils photos que nous arpentons ces espaces d'exception.

J'ai pu observer la mutation de cette frange littorale. Difficile de dire comment les anciens salins vont évoluer. Il est clair que la « renaturation » a pour effet un assèchement l'été et une surcote l'hiver. Les conséquences sont importantes pour les digues. Le comblement de l'étang de Beauduc par le sable commence et semble inéluctable avec l'apparition récente d'un cordon dunaire naissant derrière l'ancienne digue de Véran. Je pense qu'on pourra bientôt parler des îles de Beauduc. Mais comme je l'ai dit au début tout peut encore changer !